

Sur les traces de résistance à l'esclavage à Brest au XVIIIème siècle

Brest est une ville portuaire, à vocation militaire, n'ayant que peu participé au commerce triangulaire comme Lorient siége de la Compagnie des Indes a pu le faire. Pourtant, l'esclavage a marqué cette cité bretonne comme le reste du Finistère. Nous sommes donc partis avec les élèves, à la recherche de traces de l'esclavage dans la cité brestoise et particulièrement, d'actes de résistance à l'esclavage à Brest.

Le « nous », c'est une classe de 4^{ème} du collège Anna Marly et de 2 classes de double niveau, CM1-CM2 de l'Ecole Jacquard. Ce travail en inter-degré prend tout son sens dans la construction des compétences des élèves et de leurs parcours PEAC (Education, artistique et Culturelle) et Citoyen : de fait, les 2 établissements sont voisins de 500 mètres et accueillent le même type d'élèves, un public mixte issu de classes moyennes mais également un public plus défavorisé et quelques élèves allophones. 7 élèves de 4^{ème} 1 sont des élèves CHAM (classe à horaires aménagés Musique). Parce-que l'Ecole Jacquard dispose de matériel d'enregistrement sonore (Web-radio), la production finale choisie est un podcast de 4 minutes restituant une synthèse de l'ensemble des travaux des élèves.

Document de présentation du projet distribué aux élèves de 4ème :

Projet 4^{ème} 1 : Mémoire de l'Esclavage à Brest - Concours la Flamme de l'Égalité

Le thème du concours cette année est : Résister à l'esclavage : survivre, s'opposer, se révolter

Conseil : relisez sérieusement votre 1^{er} cours d'Histoire : Négoces et traites négrières au XVIII^{ème} siècle

Brest se définit à l'époque moderne, au XVIIIème siècle, comme un port avant tout militaire qui n'a pas vraiment participé comme Nantes, Bordeaux, La Rochelle ou encore Lorient au commerce triangulaire et à la traite négrière.

Pourtant, il y a des traces de la mémoire de l'esclavage dans la ville de Brest comme en témoigne cette grande sculpture sur le port, pas très loin d'Océanopolis, intitulée *Mémoires* ou encore cette plaque de rue dans le quartier du Bergot, avec cette inscription « Jean Mor, esclave, victime des préjugés. »



Sculpture *Mémoires*, port de Brest



Démarche : Nous allons mener une enquête, au sens historique du terme, pour essayer de comprendre ces traces de l'histoire et de la mémoire de l'esclavage à Brest.

1^{ère} étape : nous accueillerons vendredi 26 janvier au collège, Max Relouzat, président de l'Association *Mémoires des esclavages*. Il est à l'origine de la sculpture *Mémoires* sur le port.

2^{ème} étape : Nous allons ensuite nous plonger dans les archives municipales de la ville de Brest pour étudier ces traces historiques de l'esclavage. Un premier atelier aura lieu en classe fin janvier avant d'aller visiter les archives début février afin d'y réaliser un 2^{ème} atelier, avec l'aide de votre professeure de français, Madame Kersaudy.

3^{ème} étape : Nous allons enfin étudier plus précisément l'histoire de Jean Mor. A l'occasion de l'atelier aux archives de Brest début février, nous découvrirons un document d'archive du XVIIIème siècle, l'interrogatoire de Jean Mor à la suite de la tentative d'empoisonnement de son maître.

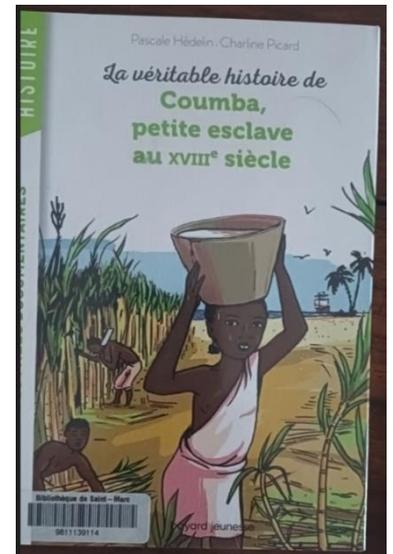
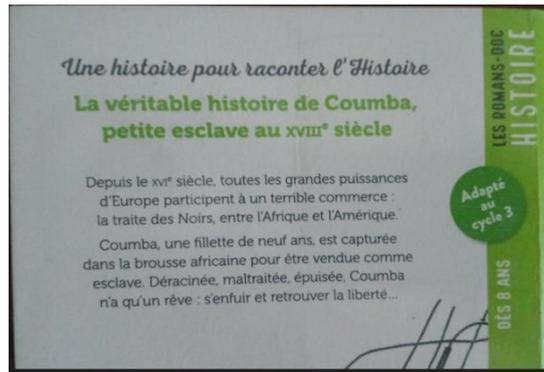
Tâche finale :

En collaboration avec Madame Wasjutek, professeur d'Education musicale et avec les élèves de CM1-CM2 de l'Ecole Jacquard, vous devrez réaliser un podcast de 4mn maximum présentant l'histoire de Jean Mor comme symbole de résistance individuelle à l'esclavage.

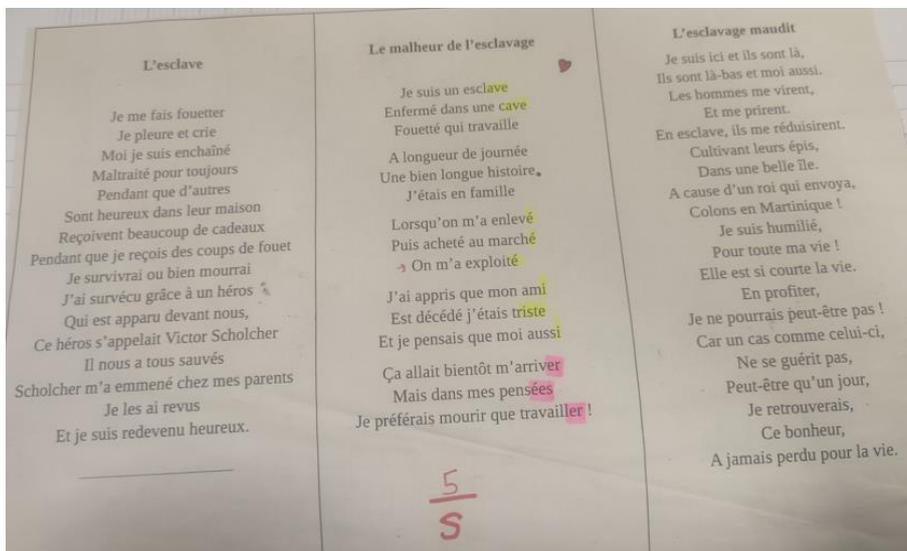
Pour cela, vous pourrez utiliser vos compétences et vos connaissances musicales, historiques ainsi qu'en expression orale et écrite françaises. Votre production finale collective sera évaluée fin mars au niveau de l'Académie de Rennes, dans le cadre du *Concours scolaire national la Flamme de l'Égalité* sur l'Histoire et la mémoire de l'esclavage, en respectant bien le thème de cette année : Résister à l'esclavage.

Démarche interdisciplinaire :

► **Histoire** = Les élèves de 4^e ont d'abord eu un cours « classique » d'Histoire sur le 1^{er} chapitre de l'année « Bourgeoisies marchandes, traites négrières et l'esclavage au XVIII^e ». Les élèves de CM1-CM2 ont travaillé sur ce sujet en janvier à travers le **récit de Coumba, petite esclave du XVIII^e siècle**. C'est un album jeunesse qui mêle la grande histoire à celle d'une jeune fille de l'âge des élèves. L'album propose des pages documentaires bien faites sur le commerce triangulaire.



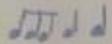
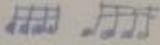
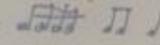
Puis, le professeur de la classe, Jef Malléjac a fait mémoriser aux élèves des poèmes liés à l'esclavage. Voici quelques exemples de poèmes, illustrés, photographiés dans des cahiers d'élèves de la classe.



Un poème, celui de **François Sengat Kuo, *Ils m'ont dit***, a été plus particulièrement travaillé. Grâce à un échange de services, Jef Malléjac a laissé ses élèves entre les mains et les oreilles musiciennes de son collègue José Lefoul qui a mis en musique ce poème, chanté par les élèves. Ce sont des extraits de ce poème qui apparaissent dans le podcast. Voici en photo, le travail musical et d'illustration autour du poème, mené avec les élèves.



Ils m'ont dit - François Sengat Kuo

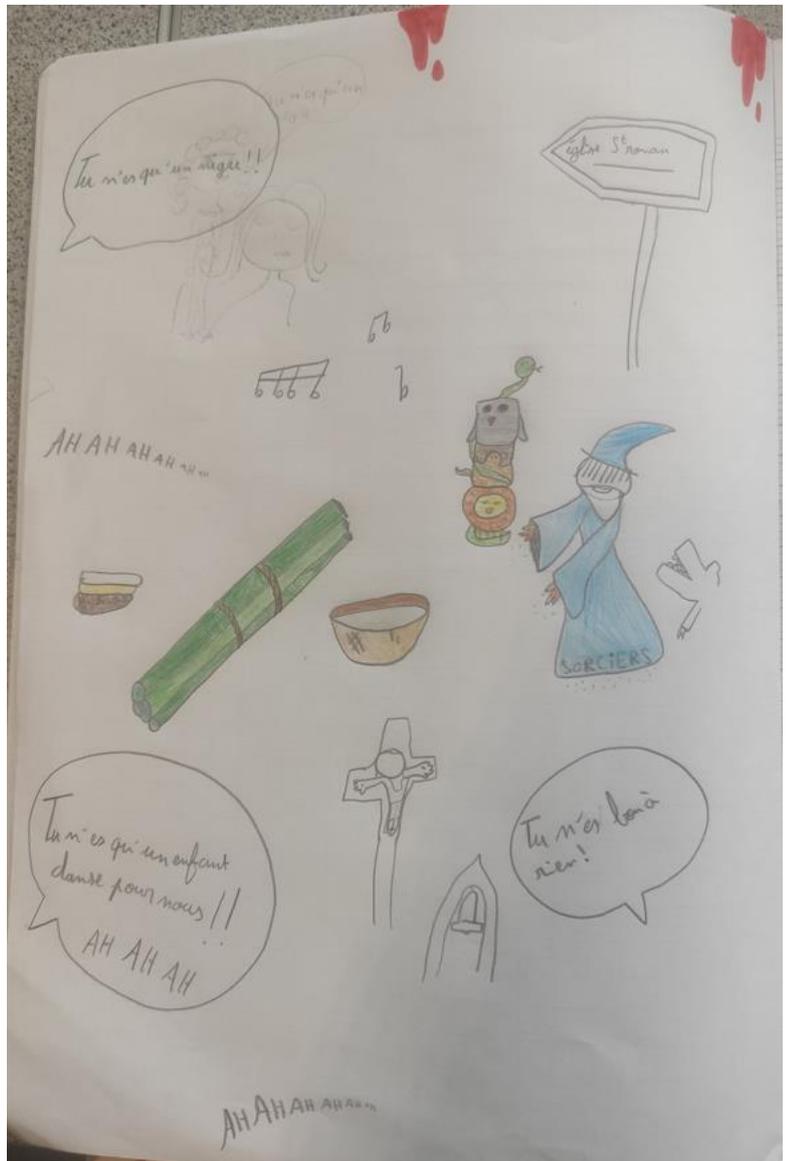
Ils m'ont dit 
 tu n'es qu'un nègre 
 juste bon à trimer pour nous 
 j'ai travaillé pour eux 
 et ils ont ri 

Ils m'ont dit tu n'es qu'un enfant
 danse pour nous |
 j'ai dansé pour eux |
 et ils ont ri |

Ils m'ont dit tu n'es qu'un sauvage
 laisse-là tes totems
 laisse-là tes sorciers
 va à l'église |
 je suis allée à l'église |
 et ils ont ri |

Ils m'ont dit
 tu n'es bon à rien
 va mourir pour nous
 sur les neiges de l'Europe |
 pour eux j'ai versé mon sang
 l'on m'a maudit
 et ils ont ri |

M Alors ma patience excédée
 F brisant les nœuds de ma lâche résignation
 B j'ai donné la main aux parias de l'Univers
 F et ils m'ont dit *parias*
 F désemparés
 B cachant mal leur terreur panique
 F meurs tu n'es qu'un traître
 F meurs...
 B pourtant je suis une hydre à mille têtes.



et ils ont ri

M
 F
 Alors ma patience excédée
 brisant les nœuds de ma lâche résignation
 j'ai donné la main aux parias de l'Univers
 et ils m'ont dit
 désemparés
 cachant mal leur terreur panique
 meurs tu n'es qu'un traître
 meurs...
 pourtant je suis une hydre à mille têtes.

Travail collectif sur l'intensité et l'intonation à donner à la dernière strophe (moyen, faible, fort). Strophe qui apparaît dans le podcast.

► **En musique, en classe de 4^{ème} :**

« La flamme de l'Égalité » vue à travers le prisme de l'éducation musicale.

Liouba Wasiutek, professeur d'Education musicale de 4^{ème} 1 et enseignante de CHAM (7 élèves de 4^è1)

Intégrée dans la progression de la classe de 4^o, le projet « la Flamme de l'Égalité » a pris sa place à l'issue de la séquence : « Don Juan, personnage d'opéra ... ».

1. Comparer des styles musicaux proches :

C'est à partir de l'Écoute que les élèves sont entrés dans le sujet. En effet, ils ont d'abord abordé le langage musical de la période classique (construction des thèmes à partir d'une carrure, structures de la phrase musicale sur des accords, motifs mélodiques, enchaînements harmoniques, cadences..) et lorsque leur oreille a découvert la musique du Chevalier de Saint George à partir de sa première symphonie, ils ont découvert que la musique de style galant remplissait les salons de la noblesse avec ses stéréotypes, que le phénomène de « la musique à la mode » avait toujours existé.

2. Quelle place peut avoir la musique dans la société ? Quelle musique pour quelle société ?

C'est à partir de ces deux questions que les élèves ont fait des recherches sur la biographie remarquable du Chevalier de Saint George, homme noir ayant réussi à se faire une place dans la société française du dix-huitième siècle.

Puis ils ont été amenés à réfléchir à la fonction de la chanson au sein de leur famille d'abord (pourquoi chante-t-on ? À quel moment ?..) puis ils sont parvenus à trouver qu'il existait des chansons que tous connaissaient (les hymnes nationaux...).

Ils ont découvert qu'il existait à travers les cultures, des chansons qui permettaient à un groupe de gagner en efficacité dans l'effort des hommes, ou femmes, car tous effectuaient leurs gestes dans le même tempo en chantant : certains chants de marins, de faucheurs...

En prenant appui sur les connaissances des élèves à l'issue de la séquence en Histoire « Traite négrière et esclavage », la question a été recentrée sur la musique de ces esclaves...

Ce fut l'introduction à la découverte des *worksongs* américains à partir de l'écoute et de la comparaison de plusieurs exemples afin de saisir le sens des paroles et de comprendre la forme des chansons...

3. La chanson peut -elle servir une cause ?

Cette question a permis de travailler sur le timbre et donc, le fait qu'une même mélodie, « à la mode » à une période donnée, puisse être support de plusieurs textes pour véhiculer des idées...

Ainsi, les élèves ont appris que le genre musical qu'est la chanson pouvait permettre de mieux comprendre la société passée ou présente...

Désireuse de leur faire découvrir la chanson « La liberté des nègres », je leur ai fait découvrir qu'un air du célèbre extrait des « Visitandines » opéra comique de Devienne, a servi de support à Béranger dans « les cinq étages » puis à l'abolitionniste de Piis en 1794 ...

4. De la découverte à la création...

Puisqu'on ne crée pas de rien, c'est forts de leurs connaissances que les élèves se sont appliqués à créer leurs chansons « à la manière de... ».

Ils ont créé des paroles à partir de leurs connaissances sur Jean Mor en respectant les formes, mélodies et prosodies d'un *worksong* et ont fait de même à partir de la mélodie de la « Liberté des nègres ».

Il ne restait plus qu'à interpréter leurs créations...

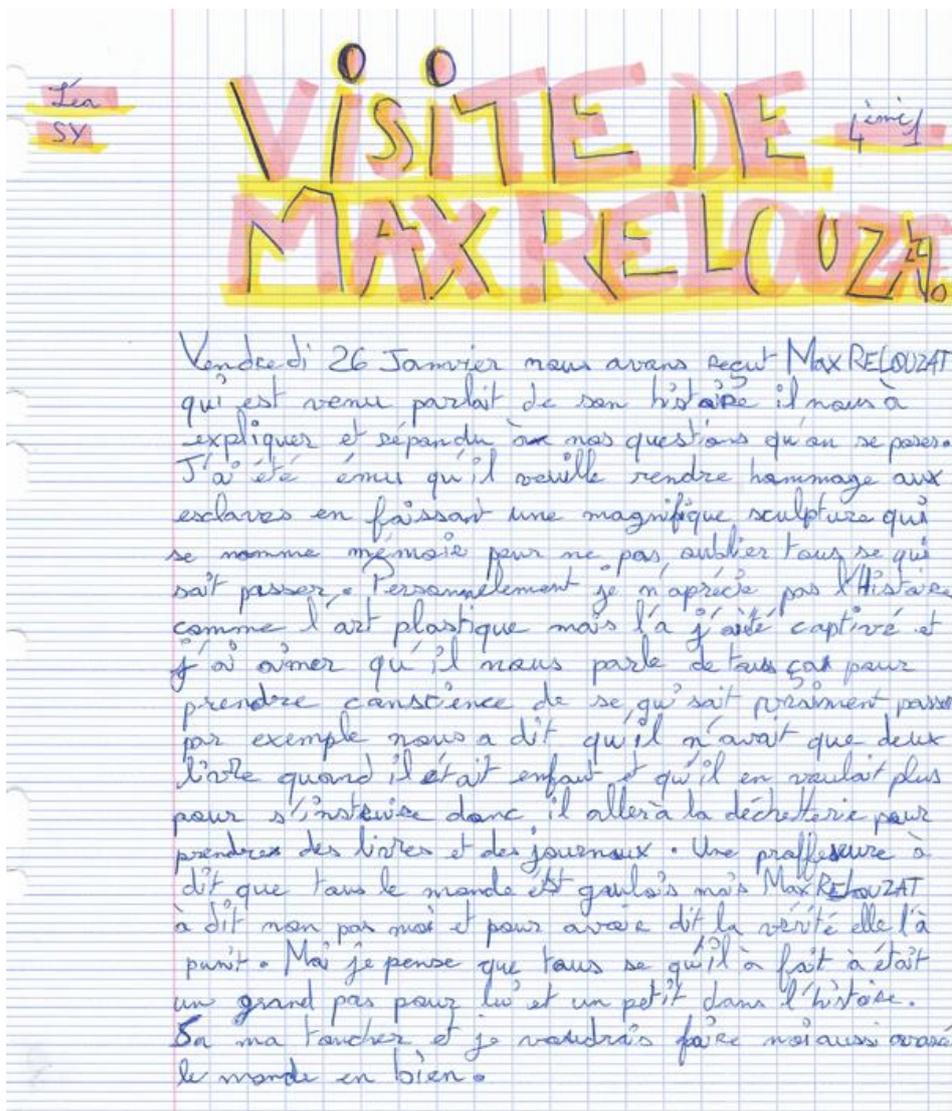
► **Arts plastiques** : le 26 janvier, a eu lieu une rencontre au collège Anna Marly entre **Max Relouzat** et les élèves de 4^{ème} et 13 élèves de CM1 de la classe de Catherine Le Guellec. Max Relouzat est le président de **l'Association Mémoires des Esclavages** et il est à l'origine de la sculpture monumentale **Mémoires** sur le port de Brest. Pendant plus d'une heure, Max Relouzat a répondu aux nombreuses questions des élèves, dont celles de Youenn élève de CM1 qui sera l'une des « petites » voix du podcast.

Extrait de l'article de Ouest France local : « Les échanges entre ce « descendant d'esclave » comme il le rappelle lui-même et les élèves ont été riches et ont porté aussi bien sur l'histoire de l'esclavage (« est-ce que votre ancêtre a connu Oulaudah Equiano ? (esclave affranchi du XVIII^e siècle qui a écrit ses mémoires) », « Y a-t-il eu des révoltes d'esclaves ? ») que sur son engagement (« A quel âge vous êtes-vous intéressé à l'histoire de l'esclavage ? », « pensez-vous que la France serait la même sans son passé esclavagiste ? ») et également sur son œuvre, la sculpture monumentale, Mémoires, sur le port de Brest, dont il a apporté la maquette car il en est à l'origine (« pourquoi est-elle à Brest ? », « pourquoi deux masques ? », « avez-vous eu des critiques à cause de votre œuvre ? »).



Sculpture monumentale de 10 mètres de haut, Mémoires, sur le port de Brest (2015). Max Relouzat a apporté au collège, la maquette réduite qui a servi de modèle à la sculpture.

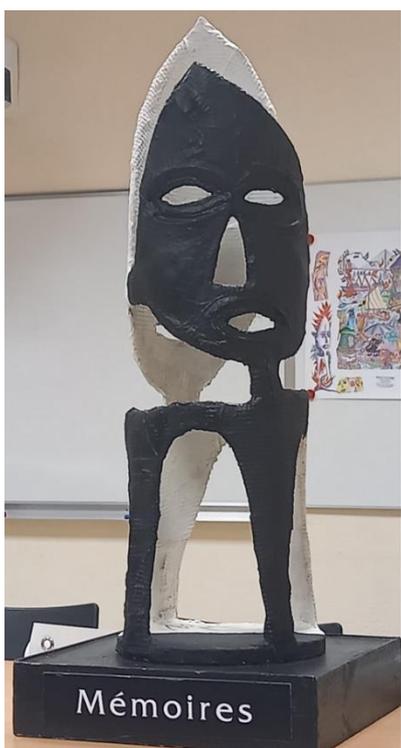




Retour d'une élève de 4^{ème}, Léa sur la rencontre avec Max Relouzat.



Maquette (1999)



Dessin réalisé par une élève de 4^{ème} 1, Carolina, lors la rencontre, et signé par Max Relouzat.



De retour en classe, les élèves de CM1 de Mme Le Guellec ont réalisé par groupes, des masques en carton, inspirés de la sculpture et de leur rencontre avec Max Relouzat.

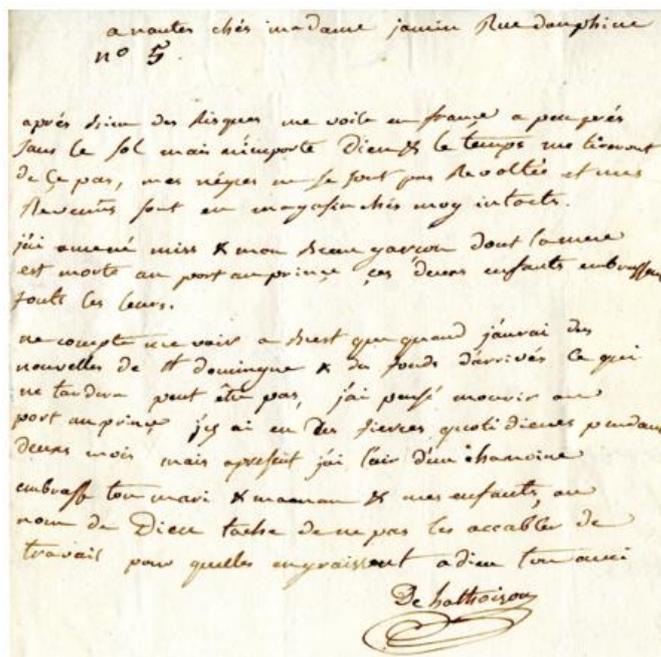


Ces masques ont été présentés lors de la rencontre entre les élèves de 4^{ème} et de CM, dans la BCD de l'Ecole Jacquard, le vendredi 22 mars.



► Histoire : Travail sur les archives avec les 4èmes

◆ Pour préparer les élèves au travail sur les archives liées à l'esclavage à Brest au XVIIIème siècle, une séance en classe a d'abord été faite : cela a pris la forme d'un travail en groupe pour déchiffrer des archives du XVIIIème siècle, conservées aux archives municipales de Brest. Quelques exemples ci-dessous de ce travail : l'archive, sa transcription, le questionnaire s'y rapportant. Chaque groupe devait ensuite rapporter oralement son travail. Des compétences relevant du domaine du Socle « Formation de la personne et du citoyen » ont été évaluées au cours de cette étape.



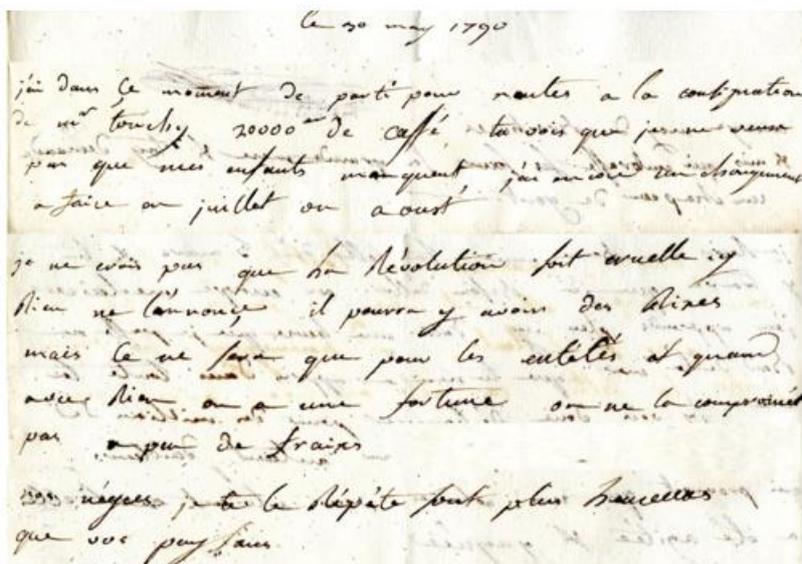
Document 9 : Lettre d'Antoinette de la Thoisy à sa sœur, non datée, vers fin 1792

Numéros des lignes

- A Nantes ~~chés~~ madame Janvier rue Dauphine n°5
- 1 Après bien des risques me voilà en France à peu près
 - 2 sans le sol mais n'importe Dieu et le temps me tireront
 - 3 de ce pas. Mes nègres ne se sont pas révoltés et mes
 - 4 revenus sont en magasin ~~chés moi~~ intacts.
 - 5 J'ai amené Miss et mon beau garçon dont la mère
 - 6 est morte au Port-au-Prince. Ces deux enfants embrassent
 - 7 tous les leurs.
 - 8 Ne compte me voir à Brest que quand j'aurai des
 - 9 nouvelles de Saint-Domingue et des fonds d'arrivés, ce qui
 - 10 ne tardera peut-être pas. J'ai pensé mourir au
 - 11 Port-au-Prince. J'y ai eu des fièvres quotidiennes pendant
 - 12 deux mois mais à présent j'ai l'air d'un chanoine.

Bonus : Glissez-vous dans la peau d'un archiviste et proposez une transcription des lignes 13, 14 et 15 :

- 13 -----
- 14 -----
- 15 -----



Document 7 : Lettre d'Antoinette de la Thoisy à sa sœur, 30 mai 1790

Numéros des lignes

- Le 30 ~~May~~ 1790
- 1 J'ai dans le moment de partir pour Nantes à la consignation
 - 2 de M. Touchy 20 000 livres de café, tu vois que je ne veux
 - 3 pas que mes enfants manquent. J'ai encore un chargement
 - 4 à faire en juillet ou ~~août~~.
 - 5 Je ne crois pas que la Révolution soit cruelle ~~icy~~.
 - 6 Rien ne l'annonce, il pourra y avoir des rixes
 - 7 mais ce ne sera que pour les entêtés et quand
 - 8 avec rien on a une fortune on ne la compromet
 - 9 pas à peu de frais.
 - 10 Nos nègres je te le répète sont plus heureux
 - 11 que vos paysans.

◆ Ensuite, une visite des 4èmes aux Archives municipales de Brest a été organisée le jeudi 22 février.

Voici un article préparé pour le site Internet du collège Anna Marly présentant l'organisation de cette visite.

Sortie aux Archives municipales des élèves de 4^{ème} du collège Anna Marly dans le cadre du concours *la Flamme de l'Egalité* sur les mémoires de l'esclavage

Les élèves de la classe de 4^{ème} 1 après avoir rencontré le 26 janvier dernier, Max Relouzat, président de l'Association des Mémoires de l'esclavage, poursuivent leur projet sur les traces de l'esclavage à Brest, au XVIIIème siècle : quoi de mieux alors, que d'aller visiter les archives municipales de Brest Métropole ? C'est ce qu'ils ont fait pendant toute la matinée du jeudi 22 février.

Pendant que la moitié de la classe visitait une partie des 8 km de rayonnage des magasins d'archives de la ville de Brest, l'autre moitié a travaillé en groupe sur de VRAIS documents du XVIIIème siècle. Les élèves se sont mis dans la peau d'historiens pour faire 2 ateliers, préparés par l'archiviste Hugues Courant : l'un portait sur « Etre noir à Brest à la veille de la Révolution française » ; l'autre sur « Résister à l'esclavage » (thématique cette année du Concours de *la Flamme de l'Egalité*). Encadrés par le service des archives et par leurs enseignants de Français et d'Histoire, les élèves se sont vraiment et sérieusement prêtés au jeu et sont sortis très contents de leur expérience de petits archivistes en herbe !

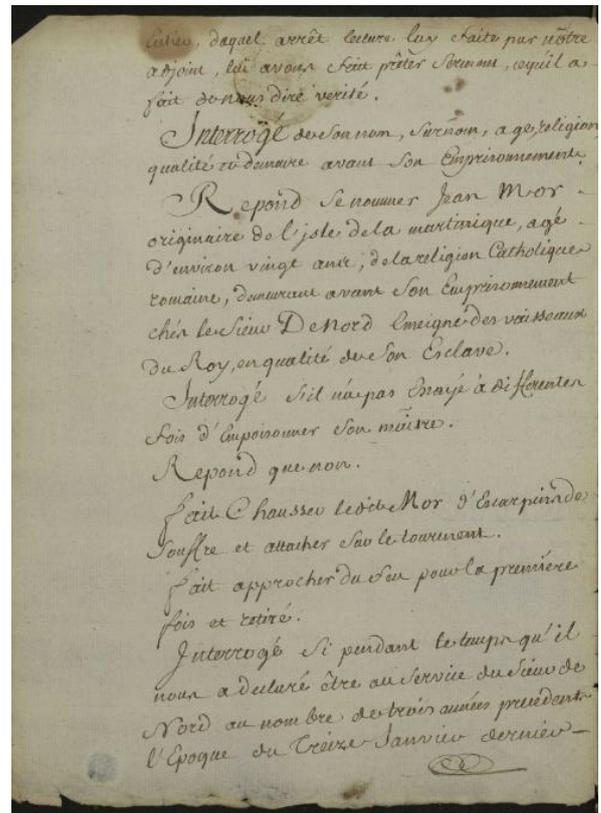
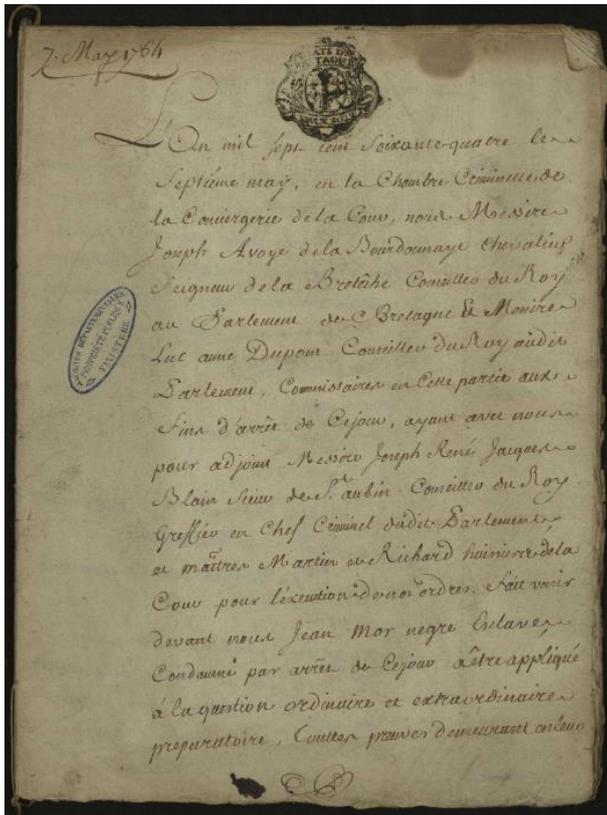




► L'Archive Jean Mor

Finalement, lors de cette sortie aux Archives du 22 février, nous n'avons pas pu voir l'archive de l'interrogatoire de Jean Mor, esclave accusé d'avoir tenté d'empoisonner son maître, torturé et condamné à la peine du bûcher à Brest, en 1764 : l'Archive avait disparu ! Alors, nous l'avons travaillée en classe avec les élèves puisque cette archive a été numérisée à l'occasion du 10 mai 2023, journée nationale des mémoires de l'esclavage, par les Archives Départementales du Finistère et publiée sur leur site Internet. Voici le lien où elle est visible dans son intégralité : <https://recherche.archives.finistere.fr/viewer/series/medias/collections/B/B2188>

En voici, les 2 premières pages :



A partir de ces documents, les élèves ont travaillé sur l'interrogatoire et son contexte historique en répondant à des questions.

Quelques documents de travail :

Transcription de l'interrogatoire de Jean Mor, esclave accusé d'avoir tenté d'empoisonner son maître à plusieurs reprises.

Pour la lecture de l'interrogatoire, 3 lecteurs :

Elève 1 = conseiller du roy pose les questions

Elève 2 = réponses de Jean Mor

Elève 3 = 1 élève narrateur

Élève 1 : L'an 1764 le septième mai, en la chambre criminelle de la conciergerie de la cour, nous Messire Joseph Avoye de la Bourdonnaye, chevalier seigneur de la Brèteche, conseiller du Roy au Parlement de Bretagne

Fait venir devant (le tribunal), Jean Mor, nègre esclave, condamné par arrêt de ce jour à être appliqué à la question ordinaire et extraordinaire préparatoire, lui avons fait prêter serment, ce qu'il a fait, de nous dire vérité.

Élève 1 : Interrogé de son nom, surnom, âge, religion, qualité en demeure avant son emprisonnement.

Élève 2 : Répond se nommer Jean Mor, originaire de l'île de la Martinique, âgé d'environ vingt ans, de la religion catholique romaine, demeurant avant son emprisonnement chez le sieur de Nord, enseigne des vaisseaux du Roy, en qualité de son esclave.

Élève 1 : Interrogé s'il n'a pas essayé à différentes fois d'empoisonner son maître.

Élève 2 : Répond que non.

Élève 3 (narrateur) : Fait chausser ledit Mor d'escarpin de soufre et attacher sur le tourment.

Fait approcher du feu pour la première fois et retiré.

Séance 1 Jean Mor : découverte des pi

Répondre aux questions dans l'ordre à partir du document-archive :

1/ Au début de la page 1, retrouvez la date du document :

2/ En observant les 2 cachets (tampons) de la page 1, donnez l'origine (la source) de ce document : Il est conservé actuellement aux et au XVIIIème siècle, il a été produit par.....

3/ Lignes 2 et 3 : quelle est la nature de ce document en un adjectif ? Il s'agit d'un document

4/ Proposez ici une définition du mot « justice » (vous pouvez vous aider de la page 397 de votre manuel d'HG-EMC) :

5/ L. 14,15, 16 : surlignez le NOM et PRENOM du « condamné » et recopiez-le ici :

Quelle est sa condition d'après ce document ?

Recherchez dans un dictionnaire la définition du mot « condamné » :

6/ L. 17,18 : A quelle peine est-il condamné ?

7/ L. 24,25,26 : donnez son âge, son origine et sa religion :

8/ L.28 : quel est le nom de son maître ?

9/ L.30, 31 : de quoi est-il accusé ?

10/ L.33,34,35,36 : essayez de transcrire ces lignes, même si vous ne trouvez que quelques mots !

11/ A l'aide de la transcription, lignes 46 à 50 : pourquoi Jean Mor a-t-il voulu empoisonner son maître ? (ne recopiez pas la transcription mais formulez-le avec vos propres mots)

12/ L.55 et 60 : retrouvez où se passe cette histoire =

Séance 2- interrogatoire de Jean Mor : contexte et quelques explications historiques

1. L'interrogatoire de Jean Mor

L'interrogatoire est mené dans la chambre criminelle de la Conciergerie de la Cour du Parlement à Rennes par Messire Joseph Avoyé de la Bourdonnay, chevalier de la Brétèche, conseiller du roi, assisté de deux autres magistrats, du greffier, de deux huissiers, et du bourreau.

- Qu'est-ce que la condamnation à « la question ordinaire et extraordinaire » ?

Il s'agit de la coutume de la torture judiciaire, destinée à forcer la mémoire ou l'aveu, qui n'a été abrogée que par un décret d'octobre 1789. En Bretagne la question se faisait par le feu. Le bourreau approchait les pieds du patient, chaussés d'escarpins de fer préalablement soufrés, d'un brasier ardent préparé dans une cheminée, un plus ou moins grand nombre de fois à la demande du juge présent.

- « Fait chausser ledit Mor d'escarpin de soufre et attacher sur le tourment. » Le tourment est une table étroite, massive sur laquelle on attache Jean Mor pour le torturer.

2. Présentation des personnages de l'interrogatoire

- **Jean Mor** : esclave noir natif du Fort Saint Pierre de la Martinique. Jean Mor appartient au Sieur de Nortz depuis 1761. Il le suit depuis trois ans sur les océans et à Brest car son maître est lieutenant de la marine royale.
- **Le sieur de Nortz** : enseigne de vaisseau du roi, maître de l'esclave Jean Mor. Il fait miroiter son affranchissement à Jean Mor afin de le rendre docile.
- **Louis Rodin** : jeune mulâtre libre, originaire de Saint Domingue. Il vient d'obtenir récemment sa liberté. Il a été affranchi par son maître mais il souhaite rester encore à son service comme cuisiner. Il a commencé un apprentissage chez Jans, un traiteur brestois. Louis Rodin et Jean Mor sont amis. Ils se sont rencontrés à l'hôpital de Brest. Ils mettent au point un plan qui permettra à Jean Mor de fuir Brest à bord du navire le Brillant qui doit appareiller pour les îles à la fin du mois de janvier 1764.
- **La demoiselle Plusquellec** : Femme qui possède une maison rue de la Rampe à Brest. Le sieur de Nortz est pensionnaire chez cette femme. Jean Mor loge dans la mansarde de la maison.

3. Contexte historique : chronologie des ordonnances royales sur la situation des esclaves en France

1571 : « La France, mère de liberté, ne permet aucun esclave » sur son sol (Parlement de Guyenne)

1685 : Code Noir de Louis XIV qui fait de l'esclave « un bien meuble » susceptible d'être acquis par un maître.

1716 : Le roi Louis XV autorise la venue temporaire des esclaves noirs en France mais ils ne peuvent devenir libres (sauf par testament).

1738 : les esclaves ne peuvent rester que 3 ans en France, pour apprendre un métier. Mais les maîtres ne respectent pas ces ordonnances et restent en France, avec leurs esclaves (comme domestiques le plus souvent).

1763 : Louis XV interdit tout passages de Noirs, esclaves ou affranchis, vers la métropole et exige que les maîtres renvoient leurs esclaves dans les îles. *C'est dans ce contexte qu'a lieu l'affaire Jean Mor.*

1777 : ordonnance de Louis XVI qui confirme l'interdiction de la venue des esclaves en France et qui demande leur renvoi dans les îles

4- Le chef d'accusation : l'empoisonnement

La crainte des colons d'être empoisonné par leurs esclaves est une véritable obsession au XVIIIème, surtout à Saint-Domingue et en Martinique. Cette peur du « complot des esclaves contre leurs maîtres » va se transposer en métropole quand il y a des esclaves, notamment dans les ports, comme à Brest.

Document 1 : Poison et esclaves

« Le poison, arme des Noirs fétichistes, qui apportent de Guinée, non seulement des rites mystérieux, mais aussi des connaissances secrètes, devient l'obsession des Blancs, citadins ignorants de la culture populaire de leur patrie, prêts à tout croire, à tout craindre. [...] On désignait sous le nom de « **macandals** » tous les paquets suspects auxquels on attribuait un contenu empoisonné ».

Pierre **Pluchon**, *Vaudou, sorciers, empoisonneurs, De Saint-Domingue à Haïti*, Paris, Karthala, 1987, p. 147 et suivantes

Document 2 : Extrait du poème de Jean Metellus (poète haïtien). Extrait de « Une sépulture entre ciel et mer », consacré à Jean Mor (2013)

Le poète se met à la place de Jean Mor, en employant le « je », durant les dernières heures de son existence

« Je préfère mourir comme **Makanda**,
Enchaîné à un poteau au milieu d'un bûcher
Et brûlé vif sur une place comme lui
En terrifiant encore mes bourreaux
Plutôt que vivre en esclavage
[...]
La liberté n'a pas de prix
Oui, elle a un prix
C'est le prix de ma vie »

Source de la gouache : *Le Port de Brest en 1775*,
Musée des Beaux-Arts de Brest



Animation quotidienne au port de Brest, comme la voyait Jean Mor au moment d'être enchaîné à Brest.

Document 3 : Tableau de Wilson Anacréon, **Makanda**, (*L'esclave rebelle jaillissant hors du feu*), 1991



Trainé devant la porte de l'église Saint Louis
Jean Mor porte sur la poitrine et dans le dos
Un placard où est écrit ce mot
Empoisonneur
[...]
Attaché au gibet et pendu
Son corps maintenant sans vie est jeté sur le bûcher
Que le bourreau allume
Et disparaît dans les flammes
Les cendres de Jean Mor sont dispersées
Son âme damnée ne méritant pas une sépulture chrétienne
C'est ainsi qu'on a vu ses ossements calcinés
Flotter dans le vent brestois entre le ciel et la mer

Jean Metellus, *Une sépulture entre ciel et mer*

► Mise en musique de l'Archive Jean Mor : création du Work-song et de la dernière strophe, le décasyllabe sur le modèle du chant *La Liberté des Nègres du citoyen Piis (1794)*.

3 heures de séance d'écriture des paroles par les élèves de 4ème ont été nécessaires pour arriver à la version finale (5 versions au total) ; les élèves étaient encadrés et guidés par leurs enseignantes de Français, Mme Kersaudy, d'Education musicale, Mme Wasiutek et d'Histoire Mme Rioual. Par groupe de 2 ou 3 élèves, chaque groupe devait écrire une strophe de 4 vers en octosyllabe, répondant à un épisode de l'histoire de Jean Mor. Les élèves ont pu constater la difficulté d'écrire sous contrainte et la difficulté de création tout court. Par la suite, 2 séances d'entraînement vocaux, rythmiques (les pas tapés au sol) et instrumentaux pour la dernière strophe (accompagnement créé à la clarinette par une élève CHAM, Capucine) ont été nécessaires avant l'enregistrement. Le podcast ne fait entendre qu'une partie du Work song (1mn15 sur les 2 mn) et le décasyllabe dans sa totalité. Dans un fichier joint, vous pourrez retrouver l'intégralité du Work song.

Voici l'évolution des propositions d'écriture des strophes par les élèves :

Jean Mor : chanson – paroles V1 23 février

Groupe 2

S1

C'était un nègre martiniquais
 Au XVIII^e, c'est arrivé
 Jamais on ne va l'affranchir,
 Tuer son maître pour en finir.
 [C'était à Brest, C'était Jean Mor]

S2

Rodin lui a donné des piments
 Car c'est leur façon du jugement
 [Des graines au poison violent]
 Il en a mis dans l'condiment
 Au final du vomi dans l'vent
 [Mais 3 graines, c'était pas suffisant]
 [C'était à Brest, C'était Jean Mor]

S3

Jean Mor l'esclave fut attaché
 Il fut longtemps interrogé
 Il finit par tout avouer
 Et fut condamné au bûcher
 [C'était à Brest, C'était Jean Mor]

S4

Pauvre esclave condamné à mort
 Qui se fait appeler Jean Mor
 Brûlé ~~en~~ en place publique
 [Pendur, brûlé en place publique]
 Comme un sorcier en Martinique
 [C'était à Brest, C'était Jean Mor]

S5 : Décasyllabe Le grand siècle des philosophes

Jean Mor : chanson – paroles V1 23 février

S1

C'était un nègre martiniquais
 Au XVIII^e, c'est arrivé
 Jamais on ne va l'affranchir,
 Tuer son maître pour en finir.

S2

Un copain lui donne des piments
 Des petites grain's au poison violent
 Il les a mises dans l'condiment
 Mais 3 grain's, c'était pas suffisant

S3

Jean Mor l'esclave fut attaché
 Il fut longtemps interrogé
 Il finit par tout avouer
 Et fut condamné au bûcher

S4

~~Cet~~ esclave a été mis à mort
 On l'a pendu, c'était son sort !
 Il fut brûlé en place publique
 Comme un sorcier en Martinique

Strophe 5 / Décasyllabe

Ce fait de l'Histoire, Messieurs, Dame:

Bien sûr la ville n'en est pas fière
 Qu'un esclave à Brest rende l'âme
 Un jour du Siècle des Lumières
 Comme le soleil se lève à l'Est
 Tout n'commence pas en Finistère

Mais un peu partout sur le planisphère

S'annoncent les lueurs d'une nouvelle è

*La couleur tombe et l'Homme reste
 La couleur tombe et l'Homme reste*

Jean Mor : chanson – paroles V5 lundi 18 mars

S1

C'était un nègre martiniquais
 Au XVIII^e, c'est arrivé
 Jamais on/ ne va l'affranchir,
 Tuer son maître pour en finir.

S2

Un copain lui donne des piments
 Des petit's grain's au poison violent
 Il les a mis's dans le condiment
 Mais 3 grain's, c'était pas suffisant

S3

L'esclave Jean Mor fut attaché
 Il fut très longtemps interrogé
 Il a fini par tout avouer
 Et il fut condamné (oui) au bûcher

S4

Maudit Jean Mor... Brest est d'accord
 On l'a pendu, ... c'était son sort !
 Il fut brûlé en place publique
 Comme un sorcier... en Martinique

Strophe 5 / Décasyllabe

Ce fait de l'Histoire, Messieurs, Dames

Bien sûr la ville n'en est pas fière
 Qu'un esclave à Brest rende l'âme
 Un jour du Siècle des Lumières

~~Comme~~ le soleil se lève à l'Est

Tout n'commenc' pas en Finistère
 Un peu partout sur l'planisphère
 On voit frémir un' nouvelle ère

La couleur tombe et l'Homme reste

La couleur tombe et l'Homme reste

► Réalisation de la production finale : le podcast

Déroulé podcast

Titre : Résister à l'esclavage à Brest au XVIII^{ème} siècle,

par les élèves brestois de CM1-CM2 de l'Ecole Jacquard et de 4^{ème} 1 du Collège Anna Marly

- Intro : chanson poème François Sengat Kuo = 1^{ère} strophe ou autre + slam final (30 sec)

Instrumental

- Youenn : Et à Brest, y a-t-il des choses qui évoquent l'esclavage ?

- Gabriel : Oui, sur le port, il y a une grande sculpture en métal qui s'appelle "Mémoires", imaginée par Max Rejouzat.

- Youenn : Et y a-t-il aussi des traces de résistance à l'esclavage ?

- Yasmina : Oui ! Une plaque de rue avec le nom de « Jean Mor »... Nous allons vous présenter son histoire en chanson, entrecoupée d'extraits de son interrogatoire du XVIII^{ème} siècle, conservé aux Archives Départementales du Finistère. (20 sec)

Cumulé = 1'

- Préambule avec accent du XVIII^{ème} (Llawenn) :

L'an 1764 le septième mai, en la chambre criminelle de la conciergerie de la Cour, nous chevalier seigneur de la Brèteche, conseiller du Roy ay Parlement de Bretagne,

Fait venir Jean Mor, nègre esclave, condamné à être appliqué à la question ordinaire préparatoire, lui avons fait prêter serment, de nous dire VERITE. (25 sec)

Cumulé = 1'25

Work Song strophe 1 + 2 (50 sec)

Vocal

Cumulé = 2'15

Extraits interrogatoire = 3 lecteurs de 4^{ème} : Llawenn, Lina Rachel, Ego

Interrogé s'il n'a pas essayé à différentes fois d'empoisonner son maître.

Répond que non.

Fait chausser ledit Mor d'escarpin de soufre et attacher sur le tourment. Fait approcher du feu pour la première fois et retiré.

Répond que ledit Rolin lui dit les avoir apportées de Saint Domingue et que c'était de la graine de piment de bouc propre à empoisonner. (20 sec)

Cumulé = 2'40

Work Song strophes 3 et 4 (50 sec)

Cumulé = 3'30

Fait approcher du feu pour la 4^{ème} fois.

A avoué que ces accidents doivent avoir été occasionnés par les graines qu'il avait mis dans la poularde.

Sommé de reconnaître la vérité.

Convient que son projet était de désertir comme si son maître était mort. (15 sec)

Cumulé = 3'45

Décasyllabe + dernier vers Jean de Pij's La Liberté des Nègres ! = « La couleur tombe et l'homme reste » (25 sec) Cumulé = 4'10 ...

Instrumental

Réalisation artistique et technique du podcast

- Mise en musique du poème de François Sengat Kuo par José Lefoul : piano, José Lefoul ; chant des élèves de CM1-CM2 de la classe de Jef Malléjac pour la 3^{ème} strophe du poème ; dernière strophe lue par Giulia, élève de cette même classe.
- Dialogue entre 2 élèves de CM1 de la classe de Catherine Le Guellec, Youenn et Gabriel et Yasmina, une élève de 4^{ème}
- Préambule déclamé à la façon du XVIIIème siècle par Llawenn, élève CHAM de 4^{ème} 1
- Extraits des strophes 1,2,3 et 4 du Work song, écrit par l'ensemble des élèves de la classe de 4^{ème} et chantés par ces mêmes élèves. Mise en voix et interprétation menées par Liouba Wasiutek (et aux percussions).
- Extraits de l'interrogatoire de Jean Mor lus par 2 élèves de 4^{ème} : Lina-Rachel et Erina
- Décasyllabe chanté par l'ensemble des élèves de la classe de 4^{ème}. Mise en voix et interprétation menées par Liouba Wasiutek. Accompagnement musical : Capucine Bossier à la clarinette.
- Rédaction du script : Kristell Rioual

Crédit technique podcast :

- **Prise de son et enregistrement = Kristell Rioual, José Lefoul, Jef Malléjac. Février-mars 2024, à l'Ecole Jacquard**
- **Montage et Sound Design : Sacha Martinez, Etudiant en 2^{ème} année de BTS Audiovisuel, Techniques et métiers du son. Mars 2024- Brest**

► Enregistrement Podcast : A l'Ecole Jacquard, avec le matériel d'enregistrement et Web-radio

VOIX



Work Song et strophe Décasyllabe



► **RENCONTRE et échanges du vendredi 22 mars entre les élèves de 4^{ème} d'Anna Marly et de CM1-CM2 de l'Ecole Jacquard** en présence de l'Archive Jean Mor, présenté par Linda Petton, Archiviste aux Archives Départementales du Finistère et Anne-Laure Abiliou, professeur d'Histoire Géographie et professeur relais aux AD du Finistère



Les élèves ont pu toucher un « vrai » document du XVIII^{ème} siècle, de plus de 250 ans !

Devant les élèves de 4^{ème}, les élèves de CM1-CM2 de la classe de Jef Malléjac chantent le poème de François Sengat Kuo, mis en musique par José Lefoul (au piano), professeur des écoles à l'Ecole Jacquard.



Devant les élèves de CM1-CM2 et l'archive de Jean Mor, les élèves de 4^{ème} interprètent leur Work-song créé à partir de leur travail sur l'interrogatoire de Jean Mor et en lisant également quelques extraits à l'auditoire. La dernière strophe, en décasyllabe, accompagnée par l'élève de CHAM, clarinettiste, Capucine Bosser, est interprétée par les élèves et se conclut par le dernier vers du citoyen Pierre Antoine Auguste de Piiis extrait de *La Liberté des Nègres* (1794) : « La couleur tombe et l'Homme reste ».



Valorisation du projet

- Différents articles et les chansons Work Song et décasyllabe sont parus ou vont paraître sur les sites Internet du collège Anna Marly, dans la presse (Ouest-France Local), sur la site de la DRAEAC de l'Académie de Rennes, sur le site de *l'Association des Mémoires de l'Esclavage* et sur le site Facebook des Archives municipales de Brest.
- L'exposition des masques à l'Ecole Jacquard est ouverte aux parents.
- Les 4^{ème}1, futurs élèves de 3^{ème} du Collège Anna Marly, peuvent présenter ce projet pour leur oral de DNB dans le cadre de leur parcours PEAC (Education Artistique et Culturelle).
- Max Relouzat a invité les élèves à la commémoration du 10 mai qui a lieu chaque année, au pied de la sculpture *Mémoires*. M. Philippe Lorreyte à la direction Culture-Animations-Patrimoine de Brest Métropole, service Culture, doit être contacté pour l'organisation de cette cérémonie (un dimanche cette année, ce qui pose un problème organisationnel avec les élèves).
- La collectivité Brest Métropole, via Claire Tracou, Chargée de projets, Musées, Patrimoine à Brest métropole a été contactée. Un projet de valorisation des productions sonores et visuelles des élèves serait possible (mais pas avant l'automne) en collaboration les Archives Départementales et avec La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage, via Théo Tardy. En effet, nous souhaitons faire venir en février, l'exposition au collège CestnotreHistoire sur l'esclavage et ses mémoires mais des soucis de transport ont empêché la concrétisation de cette venue. Les Archives Départementales du Finistère ont décidé de la commander et de l'imprimer. Dans le cadre de la venue de cette exposition à Brest, les productions des élèves (podcast, chants, masques) pourraient être valorisées (bornes d'écoute par exemple).

Professeurs ayant porté et encadré le projet :

- **Professeurs des Ecoles de l'Ecole Jacquard : Catherine Le Guellec, Jef Malléjac, José Lefoul**
- **Professeurs du Collège Anna Marly : Sophie Kersaudy (français), Kristell Rioual (histoire-géographie), Liouba Wasiutek (éducation musicale)**

Remerciements

Nous adressons nos remerciements les plus sincères aux personnes qui ont permis la réalisation de ce projet :

Max Relouzat, président de l'Association Mémoires des Esclavages pour sa venue au collège Anna Marly le 26 janvier et les riches échanges avec les élèves ;

Hugues Courant, archiviste aux Archives municipales de Brest pour la visite des Archives et la préparation des ateliers du 22 février : « Être noir et esclave à Brest au XVIII^e siècle » et « Résister à l'esclavage à Saint-Domingue ;

Linda Petton et Anne-Laure Abiliou pour leur venue à l'Ecole Jacquard le 22 mars avec l'archive du XVIII^e siècle Jean Mor et les échanges avec les élèves ;

Sacha Martinez, étudiant de 2^{ème} année en BTS audiovisuel, Techniques et métiers du son, pour le montage technique du podcast.